

CROIX-ROUGE COLOMBIENNE

NOTRE EXPÉRIENCE KIT D'INFORMATION

Notre contexte

Fondée en 1915, la Croix-Rouge colombienne compte 2 500 employés et 27 000 volontaires et est présente sur tout le territoire national avec 32 sections et 250 bureaux municipaux. Nous fournissons de nombreux services aux Colombiens dans des domaines tels que les soins de santé (premiers secours, banques de sang, laboratoires, vaccination, etc.), la gestion des risques de catastrophe et l'intervention en cas d'urgence, l'éducation, les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

L'une de nos sections du nord du pays travaille avec les communautés dans des zones touchées par la violence urbaine. Elle s'emploie à limiter les effets de cette violence par un programme qui aborde les besoins des communautés selon quatre perspectives : 1) les droits de l'homme, 2) la différenciation et l'inclusion, 3) le principe selon lequel il ne faut pas nuire et 4) le territoire (voir l'annexe pour de plus amples informations). La population cible¹ est celle des jeunes : enfants, adolescents et jeunes adultes.

En octobre 2017, nous avons décidé de tourner, pour les donateurs du programme, un documentaire sur les communautés que nous aidons. Nous avons obtenu le consentement de tous les acteurs (communautés, organisations locales, groupes armés, gangs, autorités civiles et de police) avant de mandater la société de tournage.

¹ La section déploie des activités de proximité auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes via : 1) le système éducatif, en créant des brigades d'urgence, en établissant des programmes d'apprentissage avec les enseignants et en soutenant l'action psychosociale menée par des groupes de parents ; 2) les quartiers, par le biais de groupes communautaires composés de jeunes et de femmes ; et 3) les centres de détention pour mineurs, en organisant des ateliers pour le développement des compétences personnelles et sociales, en diffusant des messages humanitaires de respect, de tolérance et de paix, et en favorisant la formation professionnelle et les possibilités d'emploi.



S'appuyant sur leurs connaissances du terrain, des employés de la Croix-Rouge et une équipe de tournage se sont rendus dans les communautés pour réaliser un travail préparatoire avant le début du tournage. L'équipe a été très bien reçue par la population locale. Elle a élaboré un plan, fondé sur les huit éléments du Cadre pour un accès plus sûr, pour faire en sorte que le tournage se déroule le plus sereinement possible et dans des conditions de sécurité optimales.



Les conséquences en termes d'acceptation, de sécurité et d'accès

Malgré la planification consciencieuse de l'équipe, il y a eu deux incidents de sécurité impliquant des membres de gangs locaux.

Le premier incident s'est produit pendant un tournage dans le quartier de Carlos Alba², ancien membre de gang en cure de désintoxication, où l'équipe ne s'était encore jamais rendue. Certains membres d'un gang qui patrouillaient dans le quartier s'en sont pris à l'équipe, soutenant qu'ils n'avaient pas été informés du documentaire. Or Carlos avait assuré à l'équipe qu'elle serait libre de filmer et les responsables communautaires avaient autorisé, et même facilité, le tournage. Bien que tous les participants au tournage arborent visiblement l'emblème de la croix rouge (uniforme et badge de l'organisation), les membres du gang ont accusé Carlos de recueillir des informations pour l'État et ont commencé à le questionner.

Carlos se trouvant dans une position très vulnérable, l'équipe n'a pas eu d'autre choix que de retourner au bureau et de revoir son approche. Elle a établi un plan de communication pour démontrer la transparence du projet, qui prévoyait entre autres de faire parvenir le reportage au gang. Une fois les membres du gang convaincus qu'ils n'avaient pas été filmés – ce qui était leur principale préoccupation –, l'équipe a pu reprendre le tournage.

Le deuxième incident a eu lieu dans un quartier où le personnel de la section s'était déjà rendu. La section avait engagé la même équipe de tournage ; elle avait aussi loué une voiture et les services d'un chauffeur, et avait permis que le logo de la Croix-Rouge colombienne figure sur le véhicule. Pendant que l'équipe était en train de filmer des membres de la communauté dans leur maison, un groupe d'hommes armés appartenant à un gang est venu patrouiller dans le secteur. Croyant qu'ils avaient l'intention de voler le matériel de tournage, le chauffeur est devenu très agité et a commencé à se disputer avec eux. Cela a perturbé toute l'équipe. Heureusement, l'un des membres de l'équipe a pu calmer tout le monde et a expliqué aux membres du gang ce qui se passait, évitant ainsi d'autres problèmes. Finalement, l'équipe est partie et a décidé de poursuivre le tournage ailleurs.

Notre action et les enseignements tirés

Ces deux incidents ont montré que nous devons prendre des mesures supplémentaires pour vérifier que nous avons la confiance de chacun et garantir la sécurité de notre personnel et de nos volontaires.

Communication et coordination externes

Il nous faut communiquer et travailler en coordination avec toutes les parties prenantes et obtenir leur accord avant d'entreprendre toute activité. Il convient d'indiquer clairement dans les communications l'objectif de l'activité, comment celle-ci sera mise en œuvre et qui sera concerné.

Nous pouvons continuer de promouvoir notre action dans les communautés en faisant mieux connaître qui nous sommes, ce que nous faisons et comment nous menons à bien nos activités.

Acceptation des individus

Il est important de veiller à ce que l'équipe garde son calme dans les situations difficiles, pour éviter d'exacerber les tensions. Quand nous engageons des personnes extérieures, nous devons nous assurer qu'elles connaissent la situation et savent comment se comporter, en particulier quand nous les autorisons à utiliser notre logo. En outre, nous devons les informer des scénarios auxquels elles pourront être confrontées et faire en sorte qu'elles comprennent que le chef d'équipe est responsable de chacun des membres de l'équipe, y compris elles-mêmes.

Évaluation du contexte et des risques

Nous devons veiller à ce que la sensibilité de la communauté soit prise en compte dans les activités. Bien que filmer et prendre des photos semblent des activités anodines, la présence de groupes armés peut les transformer en activités potentiellement dangereuses pour tous ceux qui y prennent part. Nous devons étudier comment nos actions influent sur les individus et les communautés sur le terrain et en tenir compte dans notre planification.

² Nom fictif.

Annexe

Le Plan stratégique 2016-2020 de la Croix-Rouge colombienne repose sur quatre approches visant à renforcer notre compréhension du contexte et à guider une action intégrée vers la réalisation de nos objectifs.

1) Droits de l'homme

L'approche fondée sur les droits de l'homme vise avant tout à garantir que les politiques publiques, notamment les programmes de développement, assurent le respect, la protection et, en particulier, la réalisation des droits de l'homme tels que reconnus par les Nations Unies. Ces droits sont inscrits dans la législation colombienne au titre de la Constitution de 1991, d'accords ratifiés par le Congrès et d'instruments juridiques non contraignants (déclarations n'ayant pas force obligatoire, mais reconnues au niveau international comme règles de droit). Le Protocole d'accord pour une approche de la coopération et de la programmation dans le domaine du développement fondée sur les droits de l'homme, établi par l'Organisation des Nations Unies en 2003, est un exemple de cette approche.



2) Différenciation

Le Département national de la planification (DNP) définit l'approche différentielle comme une méthode d'analyse, d'action et d'évaluation de la population qui vise à protéger les droits fondamentaux en termes d'équité, d'égalité et de diversité. Cette approche considère la pauvreté comme un facteur différentiel et promeut le respect de la diversité ethnique et culturelle dans les stratégies de développement. L'approche différentielle doit par conséquent aider à dépasser les stratégies de développement fondées sur l'assistance et encourager l'inclusion sociale et le développement équitable (document de travail du DNP de 2012). La législation colombienne reconnaît les facteurs différentiels suivants : sexe, orientation sexuelle et identité de genre, origine ethnique, maladies et handicaps, cycle de vie, marginalisation ou discrimination, et vulnérabilité.

3) Ne pas nuire

Le ministère de la Culture (2009) décrit l'approche selon laquelle il ne faut pas nuire comme l'analyse et l'évaluation des conséquences négatives potentielles d'une action sur une personne ou une communauté particulière, sur la base d'une compréhension claire des complexités sociales, culturelles, politiques et économiques en jeu.

4) Territoire

L'approche territoriale reconnaît que le territoire n'est pas qu'un espace physique, défini politiquement et administrativement, mais aussi un concept social, c'est-à-dire une identité collective (Calvo, 2006). Nous prenons ce concept en considération quand nous menons des activités humanitaires sur un territoire, et utilisons des moyens et méthodes qui nous permettent de prendre des mesures globales et efficaces transcendant les frontières administratives. L'approche territoriale tient compte des nombreux aspects d'un territoire et respecte les capacités et les caractéristiques sociales, environnementales, économiques et culturelles.